

LETTRE DE L'ADMINISTRATRICE SALARIÉE D'ENEDIS

27/01/2022

Lettre n° 8



Isabelle CHEVALIER

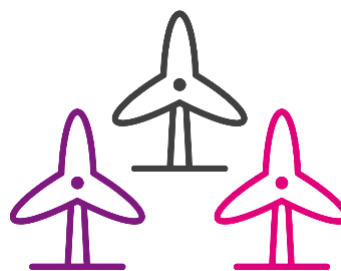
En ce début d'année, je tiens tout d'abord à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les meilleurs et les plus chaleureux, de santé et d'épanouissement tant personnel que professionnel. Alors que la COVID continue malheureusement de toucher un nombre important de nos collègues, ne relâchons pas les gestes barrières et les mesures de prévention. Prenez soin de vous !

2022 s'ouvre dans un contexte de changements importants qui ne manqueront pas d'impacter Enedis : les prochaines élections présidentielles et législatives recomposeront le paysage politique au moment où l'objectif de décarbonation de notre société place l'électricité comme l'énergie de demain. Ainsi, l'électricité représentera **50 à 60 %** de la demande énergétique en **2050 contre 25 %** aujourd'hui, et la plupart des scénarii prospectifs de RTE envisagent une croissance de la demande d'électricité, loin des perspectives décroissantistes ou de sobriété autoritaire.

Dans ce contexte, la France dispose d'atouts indéniables : un parc de production – nucléaire et hydraulique en particulier – largement décarboné, mais également un réseau de distribution d'électricité performant, véritable « *colonne vertébrale de la transition écologique* » comme le rappelle la Direction Technique.

Cette « *colonne vertébrale* » de **1,4 million** de kilomètres constitue un enjeu fort pour la Nation. Outre l'alimentation des **37 millions** de clients, le réseau constitue un puissant levier d'aménagement territorial et de cohésion sociale grâce au modèle d'organisation française. La péréquation tarifaire est un atout que de nombreux pays nous envient. Par ailleurs, les événements climatiques récurrents rappellent

régulièrement la performance du service public de la distribution d'électricité français.



La transition écologique sera exigeante pour le réseau. Les ambitions de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie sont particulièrement importantes. D'ici **2028, 101 à 113 GW** de capacités de production d'énergie renouvelable seront raccordées, soit un doublement par rapport à 2017.

Près de **90 %** d'entre elles arriveront sur le réseau de distribution d'électricité. Par ailleurs, **100 000 bornes IRVE** doivent être déployées d'ici fin 2022, alors que nous en sommes à moins de la moitié en ce début d'année. Sans oublier la mise en place de la nouvelle réglementation environnementale RE 2020 qui acte la fin des chaudières fioul et la fin du chauffage gaz dans les bâtiments neufs et qui va donc entraîner le raccordement de près de 100 000 pompes à chaleur par an.



Toutes ces évolutions placent Enedis à un tournant de son développement. Il s'agit d'une réelle rupture d'activité avec des indicateurs en hausse exponentielle. Par ailleurs, les enjeux de performance, renforcés dans le cadre du PIH, rendent plus exigeant le niveau de résultats attendus.

Jamais dans son histoire, le gestionnaire du réseau de distribution n'a été confronté à une augmentation aussi forte de son activité dans une échelle de temps aussi courte. Il faut « *changer de braquet* » pour pouvoir répondre aux attentes de la Nation.

Ce défi immense pour l'entreprise, l'est aussi pour les agents et place la ligne managériale sous une tension très forte. De nombreuses questions se posent pour être au rendez-vous de la transition énergétique :

► L'évolution forte de l'activité se fait dans un contexte d'Opex très contenus. Est-ce tenable à terme ? La présidente du directoire dans ses vœux a annoncé une reprise significative des embauches. Soyons attentifs à leur bonne réalisation.

► S'il est normal pour une entreprise d'optimiser son fonctionnement, jusqu'où faut-il pousser les gains de productivité sans mettre en cause nos engagements de service public ni notre capacité à répondre présent à la croissance de nos activités ?

► Dans le même temps que celui de la transition énergétique, de nouveaux risques mettent l'entreprise sous contrainte : impact du réchauffement climatique sur la continuité d'alimentation, cybersécurité, pandémies, etc. L'adaptation aux risques nécessite la mobilisation de moyens à la hauteur des enjeux.

► Au moment où l'on apprend que le montant des dividendes versés aux actionnaires au plan mondial devrait atteindre les **2 000 milliards de dollars en 2022** (niveau jamais atteint), se pose également la question de la juste répartition des gains de productivité entre l'actionnaire et les salariés, clef de l'engagement de ces derniers. S'il est normal de rétribuer notre actionnaire, à quel niveau faut-il le faire ? À quel niveau faut-il aussi reconnaître les agents pour leur professionnalisme et leur implication ? Un sujet crucial alors que se déroulent les négociations salariales. Il faut trouver un équilibre entre intérêt de l'actionnaire, intérêts de l'entreprise et intérêt des salariés.

► Enfin, la récente mesure d'augmentation du volume de l'AReNH va peser dans les comptes d'EDF à hauteur de 8 Mds €. Une mesure totalement inique qui pénalise une fois de plus le groupe et fragilise notre fleuron industriel français. Nous resterons vigilants sur les impacts de cette mesure dans les comptes d'Enedis.

Tous ces sujets sont au cœur de la gouvernance de l'entreprise. Des sujets régulièrement débattus en Conseil de Surveillance pour lesquels je ne manque pas de porter la voix des salariés.